

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

MAIRIE
DE



SARPOURENX

Délibération n° 20 du 23 avril 2026

Date convocation le 07 avril
2026

Affichée le 07 avril 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Pouvoirs : 1

Votants : 11

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Jean-Jacques LASCABES, Maire.

Présents : Laëtitia BÉROUS, Alexandre BETAT, Jessica GENIER, , Marc LAFITTE, Geneviève LASCABES, Pascal MORENY, Yves PEYRÉ, Caroline RAUZET et Juana REYGASSE.

Excusés/absents : - Christophe GUIRY (donne pouvoir à Mme Rauzet)

Formant la majorité des membres en exercice. Madame Geneviève LASCABES a été élue secrétaire.

Objet : Vote des subventions aux Associations 2026

Monsieur Le Maire expose les sommes de subvention qu'il souhaite allouer aux associations.

Les votes se font individuellement. La répartition est comme suit :

ADMR	100,00 €
ASSO FONCIERE	200,00 €
ASA	50,00 €
COMICE AGRICOLE DE LAGOR	50,00 €
DRIN DE TOUT	300,00 €
L'AMASSADE MASLACQ	125,00 €
MEMOIRES DU CANTON DE LAGOR	75,00 €
SOLEIL D'AUTOMNE BIRON	75,00 €
CBAS	500,00 €
FNACA	100,00 €
ADELFA	100,00 €
ALLIANCE 64	150,00 €
SANTAT SSIAD	100,00 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

FIXE le montant des subventions allouées aux associations pour un total de 1975 €, pour l'année 2026, réparti comme indiqué ci-dessus et sous réserve que le dossier de demande soit valide.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Le Maire,
Jean-Jacques LASCABES

